

DEMANDE FERME POUR L'OBJET SUIVANT (art. 3 CO)

Type d'objet:		Réf:
Adresse:		
NPA / Localité:		Étage:
Habitation principale? Oui	Non	Si non, adresse:
Nombre de pièces / surface:		Garage / Parking:
Loyer:		Charges:
Nombre d'occupants adultes:		Enfants:
Date d'entrée souhaitée:		

	Demandeur	Co-demandeur
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
État civil		
Nationalité		
Permis de séjour		
Téléphone		
E-mail		
Profession		
Employeur		
Revenus annuels		
Date d'embauche		
Adresse de domicile actuel		
Domicilié dans le canton depuis le		
Loyer actuel mensuel		

Régie actuelle ou bailleur		
Contrat résilié par bailleur?	Oui Non	Oui Non
Animaux domestiques	Oui Non Lesquels:	
Êtes-vous fumeur?		

Comment avez-vous entendu parler de cet objet en location?			
grange.ch	Facebook	Guichet / Réception	Anibis
immobilier.ch	LinkedIn	Homegate	Comparis
Presse / Magazine	Newsletter	Immostreet	Autre

Nous autorisez-vous à contacter votre régie actuelle ?	Oui	Non
---	-----	-----

REMARQUES
Dès que le bail sera établi par la régie, le candidat s'engage à verser une indemnité, en cas de désistement , équivalente à 1 % du loyer annuel, hors taxes, de l'objet pour lequel il s'inscrit, mais au minimum Frs. 200. + TVA, sous réserve d'un dommage supplémentaire du bailleur, par exemple sous forme de perte locative.

DOCUMENTS À REMETTRE AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Attestation récente de l'employeur indiquant la situation du salarié, 3 dernières fiches de salaire, dernier avis de taxation de l'Administration fiscale, attestation des indemnités chômage, Office cantonal de la population / Service des populations, etc. • Copie lisible de la carte d'identité et/ou permis de séjour • Original de l'attestation du mois émanant de l'Office des Poursuites de votre lieu de résidence

Le (les) soussigné(s) certifie(nt) avoir donné des renseignements exacts et complets, ainsi qu'avoir pris connaissance et accepté les conditions mentionnées ci-dessus. En cas d'attribution des locaux, le contrat ne sera valablement conclu qu'en la forme écrite.

En cas de non attribution, souhaitez-vous récupérer votre dossier ? Oui Non

(si vous avez coché la case oui, celui-ci restera à votre disposition à notre réception durant 5 jours ouvrables après l'annonce de non attribution, puis sera détruit).

Le dossier du candidat retenu sera conservé dans son dossier locataire personnel et son accessibilité sera limitée aux besoins éventuels futurs liés au rapport de bail.

Lieu et date:

Signature du demandeur

Signature du co-demandeur



SIÈGE

21-23, chemin de Grange-Canal
CP 6180 | 1211 Genève 6
T +41 22 707 10 10
contact@grange.ch

grange.ch

AGENCE DE CAROUGE

9, place du Temple
CP 1372 | 1227 Carouge
T +41 22 827 55 55
carouge@grange.ch

AGENCE DE NYON

2, allée de la Petite Prairie
1260 Nyon
T +41 22 365 92 00
nyon@grange.ch

GARANTIE DE LOYER

Si vous louez un appartement ou une maison, vous devez avoir un dépôt de garantie. Cette garantie protège votre bailleur contre les défauts de paiement de loyer ou les dégâts matériels que vous pourriez occasionner. Deux possibilités s'offrent à vous pour constituer cette garantie.

→ AUPRÈS D'UNE BANQUE

Ouverture d'un compte épargne garantie de loyer dans la banque de votre choix. Le montant reste bloqué jusqu'à la restitution des locaux. Il peut ensuite être libéré en votre faveur avec l'accord du bailleur. Le montant du dépôt correspond à la garantie bancaire prévue dans le contrat de bail, soit l'équivalent de 3 mois de loyers.

→ AUPRÈS D'UNE SOCIÉTÉ DE CAUTIONNEMENT

Il s'agit d'une garantie de loyer sans argent bloqué. Vous n'avez aucun dépôt à effectuer, la société de cautionnement remplace votre garantie de loyer. La régie Grange collabore en toute confiance avec SmartCaution, raison pour laquelle vous trouverez leurs coordonnées et l'essentiel de leurs conditions ci-dessous.



COMBIEN ÇA COÛTE?

La première année, le montant de votre prime est calculé en fonction de votre date d'emménagement (entre CHF 25.- et CHF 120). Les années suivantes, votre prime annuelle sera de 5% du montant de la garantie.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire dans nos locaux, auprès de votre régie, par courrier, par téléphone ou **en ligne** et obtenir immédiatement votre certificat de cautionnement.

RENSEIGNEMENTS :

SmartCaution | Route des Acacias 24 | 1227 Carouge
smartcaution.ch | info@smartcaution.ch | 0842 102 102

GRANGE & CIE SA Agence immobilière

SIÈGE

21-23, chemin de Grange-Canal
CP 6180 | 1211 Genève 6
T +41 22 707 10 10
contact@grange.ch

grange.ch

AGENCE DE CAROUGE

9, place du Temple
CP 1372 | 1227 Carouge
T +41 22 827 55 55
carouge@grange.ch

AGENCE DE NYON

2, allée de la Petite Prairie
1260 Nyon
T +41 22 365 92 00
nyon@grange.ch